

Rapport de recherche

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

Documenter le jugement professionnel d'enseignants de 6e année du primaire en regard de l'évaluation des compétences en cours et en fin de cycle et des résultats obtenus par leurs élèves aux examens ministériels

Chercheur principal

Micheline-Joanne Durand, U. de Montréal

Co-chercheur(s)

Roch Chouinard, U. de Montréal
Pascale Lefrançois, U. de Montréal
Louise Poirier, U. de Montréal

Autre(s) membre(s) de l'équipe

Marie-Ève Proulx

Établissement gestionnaire de la subvention

U. de Montréal

Numéro du projet de recherche

2009-PE-130991

Titre de l'Action concertée

Persévérance et réussite scolaires - Phase 2

Partenaire(s) de l'Action concertée

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)
et le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

1. Documenter le jugement professionnel d'enseignants de 6e année du primaire en regard de l'évaluation des compétences en cours et en fin de cycle et des résultats obtenus par leurs élèves aux examens ministériels

2. Principale question et/ou hypothèse de la recherche

L'évaluation des compétences semble provoquer l'émergence d'une multitude d'approches évaluatives chez les enseignants. Plusieurs utiliseraient même des pratiques évaluatives peu conformes à ce qui est attendu (McMillan, 2001). Cela dit, les recherches disponibles actuellement renseignent relativement peu sur les connaissances et les pratiques des enseignants du primaire en ce qui concerne l'évaluation des apprentissages dans un contexte d'approche par compétences (Brookhart, 1993, 2004 ; Goodman & Hambleton, 2004 ; McMillan, 2000, 2001).

Notre projet vise à répondre principalement aux deux questions suivantes : comment les enseignants de la 6e année du primaire documentent-ils leur jugement (approches évaluatives et conditions d'application) à chaque étape de la démarche d'évaluation en cours et en fin de cycle en regard des compétences en écriture, lecture et mathématiques? À partir des pratiques d'évaluation formatives réputées efficaces dans la littérature, quels sont les différents profils qui se dégagent et sont-ils en lien avec les données produites par les épreuves ministérielles? Ces questions de recherche se traduisent par les objectifs suivants : 1) Recenser les pratiques mises en place par les enseignants pour évaluer les compétences en lecture, en écriture et en mathématiques de leur élèves, et ce, à chaque étape de la démarche d'évaluation en cours de cycle, 2) Comparer ces pratiques avec celles mises en place en fin de cycle, 3) Dégager des profils des pratiques d'évaluation formative des enseignants de la 6e année du primaire et évaluer l'importance proportionnelle de chacun selon l'âge, l'expérience et la formation

des enseignants, 4) Identifier les tensions entre les résultats des élèves aux épreuves internes (bulletin et bilan) et les données obtenues à l'aide des épreuves ministérielles en tenant compte de la discipline concernée. Ces objectifs veulent favoriser le développement de connaissances dont le but est de soutenir adéquatement les pratiques d'évaluation des enseignants.

En juin 2010 et 2011, les enseignants de 6^e année du primaire ont fait exécuter à leurs élèves un modèle national d'évaluation (épreuves uniques). Ce sont les résultats obtenus à ces épreuves, ceux obtenus au cours des deux années du cycle (notes au bulletin) et le jugement porté par les enseignantes au bilan de fin de cycle qui forment la base des données de notre étude quant aux résultats des élèves.

3. Principaux résultats et principales pistes de solution

L'analyse des résultats a permis de faire un portrait global de la manière dont l'évaluation est faite par 55 enseignants de 6^e année. À la lumière de ces analyses, on peut constater que la formation continue n'est pas offerte de manière égale à tous les enseignants : ceux du privé semblent y avoir moins accès que ceux travaillant dans le système public. De plus, on constate que les formations permettant un réinvestissement concret dans la pratique des enseignants ont été davantage suivies que celles traitant des fondements et des orientations de l'évaluation. Toutefois, on remarque que la formation, principalement offerte par les commissions scolaires, n'apporte pas nécessairement un changement de pratiques chez les enseignants. Est-ce à cause des conditions dans lesquelles se tiennent les formations, de leur piètre qualité, ou est-ce plutôt un refus de la part des enseignants de changer leurs pratiques?

L'analyse des résultats a également montré que les enseignants n'accordent pas tous de l'importance à baser leur pratique sur les documents ministériels : plusieurs enseignants

agissent selon ce qu'ils pensent adéquat de faire. On remarque également que malgré le changement d'orientation du Renouveau pédagogique de 2002, les enseignants n'endossent pas complètement les nouvelles perspectives d'évaluation s'y rattachant. Ils alternent régulièrement entre une évaluation correspondant aux perspectives traditionnelles et aux perspectives nouvelles, selon les contextes. La transition n'est pas complétée et on perçoit encore une certaine confusion chez plusieurs enseignants quant aux critères et aux outils d'évaluation à utiliser ou encore aux aspects à prendre en compte pour attribuer une note au bulletin. On dénote aussi une sous-utilisation des mesures de différenciation pour les élèves en difficulté et quand elles sont mises en place, elles touchent surtout les structures de travail ou les stratégies et processus. Pour favoriser la réussite des élèves, les enseignants pourraient faire appel à une plus grande variété de mesures qui répondraient réellement aux besoins de l'élève.

Face aux disparités perçues dans les pratiques évaluatives des enseignants sondés, on peut certainement conclure qu'il faudrait offrir de la formation pour aider les enseignants à endosser les orientations du Programme de formation et les pratiques prescrites par la Politique en évaluation des apprentissages. Puisque le changement est un processus complexe, il faudrait penser à des formations qui durent dans le temps: l'accompagnement par un professionnel, l'adhésion à une communauté d'apprentissage professionnelle ou encore la participation à un programme universitaire en évaluation des compétences par exemple.

4. Contexte et historique du projet en lien avec l'appel de propositions et les besoins exprimés par les partenaires

L'évaluation des apprentissages représente un aspect crucial du rôle de l'enseignant. Celui-ci, confronté à un nouveau référentiel de la démarche d'évaluation, doit porter un

jugement professionnel respectant les valeurs sur lesquelles s'appuie le système éducatif du Québec. De plus, l'approche par compétences préconisée dans le Programme de formation de l'école québécoise et la Politique d'évaluation des apprentissages (MEQ, 2002 et 2003) viennent encore complexifier cette démarche évaluative. Les enseignants ont à planifier et à évaluer les apprentissages réalisés, c'est-à-dire à offrir des situations qui permettent d'inférer la compétence développée et à porter un jugement professionnel sur la qualité de la compréhension des élèves tant en cours qu'en fin de cycle. Ainsi, les élèves sont amenés à formuler des réponses élaborées pour résoudre des situations complexes qui exigent la mobilisation d'un ensemble de ressources. À cet effet, le ministère indique que les enseignants doivent être aptes à « Évaluer des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre. » Il soumet également des épreuves en français et en mathématiques pour l'évaluation des élèves de 6^e année qui servent de modèles de situations complexes pour les enseignants.

Le présent projet de recherche s'inscrit dans les priorités du programme d'actions concertées du MELS-FQRSC et porte sur le jugement professionnel des enseignants, l'évaluation des compétences et les pratiques évaluatives. Il s'inscrit dans les priorités 3.2 et 3.3 du programme de subventions du FQRSC. Il vise l'amélioration de la persévérance et de la réussite scolaires par l'examen des pratiques évaluatives qui sous-tendent le jugement professionnel porté par les enseignants en cours et en fin de cycle. Plus spécifiquement, il analyse l'approche évaluative adoptée par les enseignants de la 6^e année du primaire à toutes les étapes de la démarche évaluative (planification, collecte, interprétation et jugement) et sa concordance avec la réussite des élèves aux épreuves ministérielles. Ce projet poursuit donc les trois objectifs généraux du programme de subvention FQRSC (2008), c'est-à-dire de favoriser 1) le développement des

connaissances pertinentes à la réussite scolaire, 2) le partenariat entre les milieux scolaires et 3) la recherche et la diffusion des résultats auprès des parties concernées.